

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 26 septembre 2022

Afférents au CM : 15

L'an Deux Mille Vingt Deux, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous-la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 12

Convocation du 20 septembre 2022

Présents : Monsieur Jean-Marc BEGUIN ; Monsieur Jean-Paul CREPIN ; Madame Sandrine BEGUIN ; Madame Mylène DIDON ; Madame Kirsten NEUBARTH ; Madame Marianne DEON ; Monsieur David LEPICIER ; Madame Marie-Madeleine ADAM ; Monsieur Cédric MAUDUIT ; Madame Séverine PETIT ; Madame Sophie JOSSEAUX ; Monsieur Olivier MANNIELLO.

Absents : Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA ; Monsieur James GUILLEPAIN ; Monsieur Charles PHILIPPONNAT.

Absents - excusés : néant.

Secrétaire de séance : Madame Mylène DIDON.

DELIBERATION 2022-33 : REPAS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la réunion du 29 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le voyage offert par la Commune, et de réaffecter le budget pour l'organisation du « Repas de la Commune ».

Madame Kirsten NEUBARTH, qui organisera cet évènement, propose de reporter le repas au printemps prochain.

Le budget du voyage sera alors réaffecté pour des 'paniers gourmands' distribués au plus de 75 ans en fin d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITÉ décide de reporter le 'Repas de la Commune' au printemps prochain. Et d'offrir aux Champillonnais de plus de 75 ans un 'panier gourmand'.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN